

## NOTE aux parents

Dans cette période complexe liée au Covid-19, les consignes évoluent au jour le jour, imposant de nombreuses modifications et ajustements.

Voici un point à date pour vous donner la visibilité la plus précise possible sur la reprise de l'école à Dannemarie sur Crête.

### - Date de rentrée repoussée au 18 mai

La rentrée scolaire avait été annoncée au 14 mai. Dans l'attente, les personnels du Syndicat scolaire Dannemarie/Velesmes se sont préparés à l'application du protocole sanitaire très strict publié par le gouvernement et ont reçu les consignes et formations aux gestes sanitaires, à l'accompagnement des enfants comme à l'utilisation de produits et matériels préconisés par le Ministère.

Toutes les commandes de matériels ont été passées immédiatement.

Pour cause de ruptures de stocks, certains produits ne seront pas disponibles pour le 14 mai.

En conséquence, **le syndicat Scolaire a fixé la rentrée au lundi 18 mai.**

### - Nombre d'élèves acceptés : 30

**Explications du Président du Syndicat Scolaire, Gérard Galliot :**

« L'application stricte du protocole sanitaire destiné à protéger les élèves, les personnels encadrants et d'entretien exige un surcroît très important de travail pour nos équipes, en particulier l'accompagnement des élèves et la désinfection permanente des lieux.

Les effectifs d'agents et de personnels enseignants imposent de limiter le nombre maximum d'élèves à 30.

» **Décision arrêtée par le Syndicat Scolaire.**

Attention : Tout évènement qui viendrait perturber le protocole mis en place (absence de personnel, etc...) pourrait remettre en cause le nombre d'élèves accueillis.

### - Schéma organisationnel

Le schéma organisationnel détaillé a été réalisé en concertation avec le Syndicat Scolaire.

Il sera communiqué aux familles dès sa validation par l'Inspection Académique dans les prochaines heures.

Voici les grandes lignes de ce schéma. **Elles vont permettre aux parents souhaitant un retour à l'école de leur(s) enfant(s) de répondre au questionnaire que nous allons leur envoyer.**

### Les points clés de notre schéma organisationnel :

- 30 élèves maximum accueillis par jour dans l'école.
- Entrée échelonnée entre 8h00 et 8h30, par tranches de 15 minutes pour chaque groupe classe (pour permettre prise de température, désinfection, etc.)
- Accès à la cour strictement interdit aux parents d'élèves y compris en maternelle.
- Accueil de garderie uniquement le matin (7h30)
- Pas de cantine scolaire : pique-nique tiré du sac le midi (fourni par les parents) dans les salles de classe (ou le verger si le temps le permet)
- Pas de garderie le soir (pour permettre la réalisation du ménage selon le protocole sanitaire)
- Le transport scolaire pour les élèves de Velesmes- Essarts sera rétabli.
- 6 enseignantes (dont 3 à temps partiel) seront en présentiel / 4 sont en distanciel / 1 enseignante en arrêt.
- Fonctionnement des classes : 3 groupes multiniveaux de 10 élèves.
- a priori, une base d'enfants prioritaires dans chaque groupe et quelques places pour accueillir les enfants "non prioritaires" sur un roulement à définir en fonction du nombre de demandes. **Les plannings seront établis le plus tôt possible.**  
*Pour affiner cela, un nouveau questionnaire va être renvoyé aux familles qui se sont déclarées volontaires pour un retour à l'école de leur enfant.*

- Priorités d'accueil : enfants de personnels gérant la crise, enfants dont aucun des parents ne peut être en télé travail, enfants en décrochage scolaire.
- **Le travail en présentiel sera identique à celui donné en distanciel.**

#### - **Fonctionnement pédagogique**

*Le retour en classe ne constitue en rien un retour à la normale.*

*Les écoles doivent ré-ouvrir notamment pour permettre aux familles qui n'ont pas le choix de confier leurs enfants et de pouvoir reprendre le travail.*

*La sécurité sera la préoccupation première.*

*Les vérifications à l'accueil, la prévention, les mesures barrières et les lavages fréquents vont occuper une partie importante du temps de présence des enfants. Et de fait, la dimension pédagogique sera malheureusement mais nécessairement reléguée au second plan. Les relations sociales entre vos enfants seront limitées à ce que nous permet le cadre du protocole sanitaire (pas de foot, pas de jeu de loup...)*

Les groupes classes vont se trouver modifiés.

La constitution de groupes multi-niveaux s'explique par les critères de priorités d'accueil et par la présence de fratries. Nécessité de minimiser les brassages et les contacts entre enfants.

**Les élèves ne seront donc pas forcément avec leur enseignant.**

Certains enseignants seront présents à l'école, (Mmes Bohy, Bonnin, Coeurdevey, Jamaigne, Mongin, Quivogne ) face à ces groupes d'élèves multi-niveaux (élèves distanciés dans la classe, interdiction de se déplacer, d'utiliser du matériel collectif, pas de ramassage des productions des élèves, enseignants portant un masque, mesures d'hygiène et gestes barrières omniprésents). Chaque élève aura son matériel individuel sur sa table et le ramportera le soir après la classe. Les tables seront vides pour assurer le nettoyage quotidien.

Les enseignants non présents prépareront l'ensemble des cours et les transmettront aux élèves présents à l'école et à ceux travaillant à domicile. M Stefanetti pour les CM1/CM2, M Bourgeois pour les CE1/CE2, Mme Borey pour les CP. Les préparations pour les élèves de maternelle seront réalisées par les enseignantes en présentiel qui n'auront pas à charge un groupe d'enfants.

**Tous les élèves, présents ou non, feront exactement le même travail** : travail fait d'exercices de révisions et de consolidations. Interdiction de conduire des apprentissages nouveaux (cela reviendrait à demander aux familles de prendre en charge à domicile l'explication des nouvelles notions, ce qui serait de nature à accentuer les écarts et pourrait mettre les élèves fragiles encore plus en difficultés).

#### - **Engagement des parents :**

Les parents s'engagent à surveiller l'apparition de symptômes chez leur enfant avec une prise de température quotidienne avant qu'il ne parte à l'école. (La température doit être inférieure à 37°8C)

Les enfants qui pourront déclarer des symptômes à l'école seront masqués et isolés dans un local dédié, en attendant que leurs parents viennent les chercher en urgence. Les parents s'engagent donc à rester joignables sans interruption durant toute la durée du temps scolaire.

**Les familles ne se conformant pas aux consignes ou mettant en péril les dispositions mises en place pour la sécurité de tous seront écartées du dispositif d'accueil.**

L'équipe enseignante